

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2013

---

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE946

présenté par  
Mme Linkenheld, rapporteure

-----

### ARTICLE 58

A la première phrase de l'alinéa 50,

Remplacer le mot : « préfet » par les mots : « représentant de l'État dans le département ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel